

I. — ÉTUDE HISTORIQUE DU TIERS-ORDRE AU CANADA

Nous reprenous notre étude sur l'établissement et le progrès du Tiers-Ordre au Canada, étude qui resta interrompue depuis le mois de février dernier, mais pour des œuvres entièrement indépendantes de notre volonté. C'est le Père Frédéric qui va nous parler directement lui-même en nous racontant les visites des Fraternités qu'il a faites, avec les impressions qui les ont accompagnées.

— Nous quittâmes le diocèse de Québec pour nous rendre à celui des Trois-Rivières (1). Là nous attendait la fervente et nombreuse Fraternité du Tiers-Ordre, dans la ville épiscopale, l'unique Fraternité jusqu'ici dans le diocèse. Nous approchions de la Fête de saint François ; il est trop juste de commencer ma mission, là, par la Neuvaine préparatoire.

Notre-Dame du Calvaire continuera, de son côté, à récompenser largement les âmes dévotes à ses *Sept Douleurs*. En m'arrêtant dans une grande paroisse de ce diocèse, le digne Curé me dit : "Mon Père, Dieu soit bénî, vous portez avec vous vos précieuses *Reliques* de Terre-Sainte. Le père d'une des plus notables familles de ma paroisse a, parmi ses nombreux enfants, un petit garçon de six à sept ans qui se meurt de consomption : les médecins ne lui donnent plus que quelques jours à vivre. Puis, changeant de ton, il me dit, moitié sérieux, moitié souriant : Père, tenez, il faut faire un miracle ! Si cet enfant est rendu à la vie, je vous assure que cela fera un grand bien à votre mission."

Nous étions déjà un peu habitué à ce genre d'humiliation : aussi primes-nous définitivement la résolution de nous recommander désormais en toute simplicité au bon Dieu et de laisser agir sa seule miséricorde. Le père de l'enfant arriva quelques instants après à la cure, et me conduisit chez lui. Toute la famille commença, à partir du père et de la mère, par se mettre à genoux, pour demander, comme cela se pratiquait autrefois dans toutes les familles chrétiennes, la bénédiction du ministre de Jésus-Christ : on y avait fait venir aussi le petit malade. Les saintes reliques furent vénérées avec ferveur et grande confiance : on fit la Neuvaine prescrite, et la grâce fut accordée. Je revis, quelques jours plus tard, ce bon père de famille qui me dit

(1) Ceci se passa en 1881, lors du premier voyage du Père, lorsqu'il était encore à Jérusalem, comme missionnaire de Terre-Sainte.